

Partenaires

Bulletin de
liaison
produit par
le comité
des
responsables
de la
vérification
interne



COMITÉ DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE

JUILLET 2003 • VOLUME 9, N° 2

Le mot du nouveau président

Marc Laurin



Le 10 juin dernier, c'est avec un grand plaisir que j'ai accepté de présider le conseil d'administration du Comité des responsables de la vérification interne. Au meilleur de moi-même, je continuerai les actions déjà entreprises et je présenterai assurément de nouveaux projets.

D'entrée de jeu, j'aimerais vous faire part brièvement de ma réflexion sur l'environnement actuel de la vérification interne. Sur le plan gouvernemental, permettez-moi de vous rappeler trois points qui ont une incidence grandissante sur nos services : la gestion axée sur les résultats, le contexte budgétaire et la relève du personnel œuvrant en vérification interne.

D'une part, la gestion axée sur les résultats amène de plus en plus le vérificateur interne à jouer un rôle élargi qui dépasse les frontières du simple cadre financier et de la conformité. Pensons seulement à la validation des rapports annuels de gestion et au support à l'implantation de la gestion des risques et des contrôles. Ces champs d'activité s'ajoutent à d'autres domaines où le vérificateur interne doit être actif, tels que la protection des renseignements personnels et la sécurité informatique. Le travail du vérificateur interne prend tout son sens lorsqu'il permet aux organisations de mieux servir les citoyens.

D'autre part, à l'instar de tous les gestionnaires gouvernementaux, le contexte des finances publiques laisse présager l'obligation de cibler nos actions en fonction des ressources qui nous sont consenties. Nous devons continuer à rayonner par nos résultats et notre performance, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. À cette fin, nous devons notamment posséder les compétences et les ressources requises. Enfin, il faut se préoccuper davantage de la rareté de la main-d'œuvre capable de répondre à nos hauts standards de compétence. La profession de vérificateur interne gouvernemental ne gagnerait-elle pas à être mieux connue pour faciliter la dotation des postes de vérification interne ? Les départs à la retraite amènent la question de la relève et du transfert d'expertise. Les prochaines années seront cruciales à ce niveau et tous ensemble, nous devons affronter ces défis.

Sur le plan organisationnel, je retiens principalement la reconnaissance du rôle et de la valeur ajoutée de la vérification interne par la haute direction. Cette reconnaissance ne peut être acquise que par un travail remarquable et une présence remarquée. Autrement dit, bien travailler et offrir des travaux de qualité qui contribueront à l'organisation et donneront une belle visibilité à la vérification interne.

SOMMAIRE

Mot du président sortant

2

Conseil d'administration

3

Hommage

4

Perfectionnement

5

Examen des activités des
directions régionales au MRQ

6

Assemblée plénière 6 mars 2003

9

Dîner-conférence

10

Colloque

11

50^e assemblée plénière
et assemblée générale

13

Plan stratégique

15

Par ailleurs, la reddition de comptes exigée de nos organisations envers l'Assemblée nationale doit nous faire prendre conscience de l'importance de rendre compte par nous-mêmes de notre propre gestion à la haute direction de notre ministère ou de notre organisme. C'est une opportunité unique de faire le lien entre les objectifs que nous nous sommes fixés et nos résultats, de présenter nos résultats dans notre contexte de travail et d'établir un lien entre nos ressources et nos résultats. Voilà sans doute un excellent exercice d'autoévaluation qui donnera du poids à la fonction de la vérification interne auprès des hauts dirigeants et des gestionnaires.

Je pourrais aborder bien d'autres préoccupations et opportunités qui s'offrent à nous tous. Le plan stratégique 2003-2006 du CRVI saura refléter les enjeux et les défis qui nous interpellent. Je tiens à vous faire part de ma détermination, en tant que nouveau président du CRVI, à faire progresser les membres du CRVI, éléments incontournables d'une administration publique performante au service des citoyens.

Marc Laurin, président du CRVI

Mot du président sortant

Paul-Henri Matte



Le 7 juin 2001, j'acceptais avec enthousiasme la présidence du CRVI. Dès lors, j'ai visé un but, celui de démontrer que la vérification interne est une valeur ajoutée à l'organisation. Pour ce faire, nous avons, entre autres actions, pris le virage « marketing ».

Au terme de mon mandat de deux ans comme président, je constate que de grands défis ont été relevés. Je n'en dresserai pas ici la liste exhaustive mais, permettez-moi d'en mentionner quelques-uns qui me tiennent particulièrement à cœur : la Conférence internationale francophone 2002 ; les Grands Prix du CRVI (1^{re} et 2^e édition) ; le nouveau concept visuel et le site Internet.

De telles réussites sont attribuables à la collaboration des collègues du conseil d'administration, du secrétariat permanent, de notre personnel, des personnes qui participent aux activités et surtout de notre organisation. Je tiens à remercier vivement tous ceux et celles qui m'ont soutenu.

Je passe maintenant le flambeau à M. Marc Laurin, le nouveau président du CRVI, et je lui souhaite tout le succès escompté !



Le 10 juin 2003, lors de l'assemblée générale annuelle, M. Paul-Henri Matte a exprimé sa grande reconnaissance envers M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive du CRVI, qui l'a soutenu tout au long de son mandat à titre de président.

Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres du CRVI, le 10 juin 2003, un nouveau conseil d'administration a été formé.



*De gauche à droite :
Paul-Henri Matte, Benoît Boivin,
Michel Lambert, Benoît Poulin,
Serge Vaillancourt, Mishèle Bérubé,
Marc Laurin et Jacques Ouimet.*

- **M. Marc Laurin, président**
Directeur de la vérification interne
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
- **M. Benoît Poulin, vice-président**
Directeur de l'audit et de l'évaluation
Sûreté du Québec
- **M. Paul-Henri Matte, président sortant**
Directeur de l'audit interne
Régie des rentes du Québec
- **M. Benoît Boivin, administrateur**
Directeur de la vérification interne et de l'évaluation de programme
Ministère de l'Environnement
- **M. Jacques Ouimet, administrateur**
Directeur de la vérification interne
Ministère du Développement économique et régional
- **M. Serge Vaillancourt, administrateur**
Chef administration, développement et juricomptabilité
Hydro-Québec
- **M. Michel Lambert, administrateur**
Directeur de la vérification interne
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- **M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive**
Comité des responsables de la vérification interne

Le CRVI a remercié M. Jacques Dumas qui, depuis mai 1998, agissait comme administrateur au sein du conseil d'administration. Un hommage particulier lui a été rendu.

Jacques Dumas

Le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) exprime toute sa gratitude à monsieur Jacques Dumas pour son engagement envers la fonction de *vérification interne*.

Diplômé en relations industrielles, Jacques Dumas a été, notamment, directeur des ressources humaines à la Commission des normes du travail (CNT) pendant quinze ans.



Depuis sa nomination à titre de directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail, il a répondu fréquemment aux invitations qui lui ont été lancées afin de faire avancer les travaux du CRVI dont on fait, ci-dessous, une énumération succincte.

Le 10 septembre 1996, il a été désigné membre du Comité des responsables de la vérification interne.

En mai 1998, il accepte de combler un poste vacant d'administrateur au sein du conseil d'administration du CRVI. D'ailleurs, il y a siégé depuis cette période.

Dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, il s'implique également dans des dossiers exigeants :

- Le *Manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise*. Du reste, il fait la promotion de cet outil avec enthousiasme.
- Grands Prix du CRVI, première édition.
- Conférence internationale francophone 2002, à la vice-présidence *Prix reconnaissance professionnelle*.

Et comme le dit la chanson : « ce n'est pas fini », il fait partie du comité organisateur des Grands Prix du CRVI, édition 2004 et nous en sommes fiers !

Outre sa fonction d'administrateur, il a été coordonnateur et membre de certains groupes de travail formés sous l'égide du CRVI :

- Coordonnateur du *Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne*.
- Coordonnateur du *Guide de validation des rapports annuels de gestion des agences, des ministères et des organismes*.

De surcroît, il a accepté à plusieurs reprises de faire bénéficier ses pairs de ses expériences professionnelles :

- Petit déjeuner-conférence *La norme ISO 9002 appliquée à l'ensemble des services à la clientèle de la Commission des normes du travail*.
- Validation des rapports annuels de gestion.

Certes, Jacques Dumas est un équipier efficace sur qui on peut compter. Il mentionne dans une lettre adressée au président du CRVI : « L'expérience que j'ai retirée de cette fonction à titre de membre du conseil d'administration a été pour moi non seulement une source importante d'apprentissage en matière d'audit, mais également un élément de motivation et d'encouragement. ».

Mille mercis!

Session de perfectionnement pour les enquêteurs internes

En janvier 2001, dix-huit enquêteurs, vérificateurs et gestionnaires ont participé à une session de perfectionnement portant sur les « techniques d'entrevue et d'interrogatoire ». Cette activité, organisée par la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu (MRQ), avait été préparée à l'intention des enquêteurs de la fonction publique du Québec, et était offerte par l'École nationale de police du Québec. Un article à cet effet a été publié dans le bulletin Partenaires, mars 2001, Volume 7, no. 1.

Afin de donner une suite à cette activité, la Direction de la vérification interne et des enquêtes du MRQ, de concert avec M^e Richard Dubois du contentieux du MRQ, et madame Manon Roy de la firme Leclerc Juricomptables, ont élaboré un cours portant sur les « techniques de témoignage à la cour », dont les objectifs sont :

- de familiariser les participants aux aspects juridiques de l'infraction pénale et de la preuve ;
- de les sensibiliser à la préparation adéquate à une audition ;
- de leur donner des techniques visant à faciliter leur témoignage à la cour.

Ainsi, en mars 2003, treize enquêteurs provenant du MRQ, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec et du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ont participé à cette session de formation d'une durée de trois jours.

Cette formation s'est avérée des plus pertinentes car les principaux objectifs ont été atteints. En plus de bénéficier d'une révision des techniques d'entrevue et d'interrogatoire, ils ont pu expérimenter les techniques de témoignage à la cour dans le cadre de la simulation d'une audition d'une durée d'un jour au palais de Justice de Québec avec la participation de deux avocats œuvrant dans le domaine du droit pénal. Cette façon de procéder a fait prendre conscience à chacun de l'importance de bien connaître ses dossiers et d'être bien préparé avant de se présenter à une audition.

Une prochaine session de formation devrait avoir lieu à l'automne prochain. Des détails vous parviendront ultérieurement.

Richard Houde, coordonnateur
Service des enquêteurs internes
Ministère du Revenu du Québec

Claude Gauthier, directeur
de la vérification interne et des enquêtes
Ministère du Revenu du Québec



La personne de face est M^e Richard Dubois, avocat au Contentieux du Ministère du Revenu (MRQ) et représentant la partie demanderesse. Celle à la barre des témoins est Luc Dombrowski, analyste enquêteur à la Direction de la vérification interne et des enquêtes du MRQ. La personne de dos est l'avocat du défendeur, M^e Michel Roberge du bureau Labrecque, Robitaille, Roberge et Asselin.

Examen des activités des directions régionales au ministère du Revenu

Dans le cadre des Grands Prix du CRVI 2002, la Direction de la vérification interne et des enquêtes (DVIE) du ministère du Revenu a soumis sa candidature dans la catégorie « **Mandat de vérification** » et s'est classée comme finaliste. Le présent article vise à vous communiquer de plus amples détails sur cette réalisation quant à la **démarche**, les **résultats** et son **impact**.

Le contexte

Depuis quelques années, le ministère du Revenu a renforcé progressivement sa présence territoriale en mettant en place des directions régionales afin d'offrir des services à la clientèle sur une base régionale et d'assurer une présence auprès de ses partenaires du milieu fiscal et celui des affaires. La haute direction du Ministère désirait obtenir une opinion indépendante et objective sur le résultat de l'implantation des services et leur administration ainsi que leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques en matière de services à la clientèle.

Dans cette perspective, le Comité de vérification du Ministère a mandaté la DVIE pour visiter, à l'intérieur de trois ans, l'ensemble des directions régionales. À ce jour, nous avons réalisé deux phases : une première a visé à examiner les activités de quatre des treize directions régionales et la deuxième a porté sur trois directions régionales. La dernière phase se réalisera au cours de l'exercice 2003-2004. Les sept directions régionales examinées disposent de plus de 1 900 personnes et gèrent un budget d'opération de l'ordre de 100 millions de dollars. Ces directions desservent 58 % de la population du Québec (contribuables et employeurs) pour plus de 5 millions d'interventions annuelles avec les clientèles (téléphonie, correspondance, accueil, enregistrement, etc.). La réalisation de ces deux phases a nécessité, par sa complexité, un total de 600 jours/personnes par une équipe composée de deux vérificateurs internes et du chef du service de la vérification interne.

Le mandat

Le mandat visait à examiner les activités des directions régionales afin de s'assurer qu'elles sont en contrôle de leurs opérations et obtiennent tout le support requis par l'équipe centrale pour assumer efficacement leur mission. Il constituait un défi de taille pour les vérificateurs internes, compte tenu d'une part, de la récente implantation de ces directions et d'autre part, de la grande variété et complexité des activités examinées.

La méthodologie

Méthodologie

Par le biais d'une approche très structurée et supportée par un plan de travail clair et complet, la méthodologie a consisté à :

- examiner la documentation existante ;
- décrire et comprendre les activités, les processus et les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisation ;
- extraire et analyser les données de production ;
- procéder à un prétest auprès d'une direction ;
- vérifier la validité des informations obtenues ;
- interviewer les gestionnaires ;
- administrer un questionnaire à l'ensemble des employés ;
- faire des échantillonnages dans les dossiers ;
- comparer les pratiques entre elles ;
- valider nos constats et recommandations ;
- recueillir les commentaires et présenter les résultats.

Ainsi, les vérificateurs devaient disposer d'un excellent sens d'adaptation. Par ailleurs, l'approche est innovatrice au regard de la comparaison des activités entre les directions régionales et le recours à un questionnaire mené auprès des employés, lequel est basé sur les critères de contrôle de L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) afin d'évaluer si les directions régionales disposent des conditions favorables pour être en contrôle. Ce questionnaire constitue un excellent outil pour prendre le pouls des employés et leur permettre d'exprimer leurs commentaires. De plus, certaines directions régionales l'ont réutilisé pour évaluer l'évolution de l'appréciation du personnel. Ce questionnaire permet d'évaluer rapidement et objectivement l'état des contrôles en place dans une organisation. Il est aussi facilement exportable vers d'autres unités du Ministère et également vers d'autres ministères et organismes.

La démarche

Démarche

La démarche *vérification* constituait une première en cette matière et tous les outils d'examen et d'analyse ont dû être développés. Un plan de travail a été élaboré et a fait l'objet d'échange avec les gestionnaires qui ont apprécié la démarche structurée :

- les objectifs de vérification ;
- la méthodologie utilisée ;
- les éléments examinés ;
- les risques potentiels et les vérifications spécifiques.

Par ailleurs, le domaine examiné constitue un défi de taille car il porte sur des activités très variées, complexes et, pour certaines, très spécialisées (téléphonie, accueil, correspondance, plaintes, aide au démarrage à l'entreprise, contrôle fiscal, protection des renseignements confidentiels, gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, administration de l'impôt des particuliers et des sociétés, administration de taxes, enregistrement d'entreprises, etc.). L'un des facteurs de succès du mandat a consisté à tenir informés et impliqués, tout au long de nos travaux, les gestionnaires de tous les niveaux. Ainsi, nous leur avons communiqué et expliqué préalablement notre plan de travail, les modalités de notre fonctionnement, de nos schémas d'entrevue et

notre questionnaire sondage. Donc, ils ont pu identifier adéquatement les personnes-ressources et nous fournir la documentation nécessaire à l'accomplissement de nos travaux.

Nous estimons avoir reçu une excellente collaboration de tous car, en jouant la carte de la transparence avec les gestionnaires et le personnel, une relation de confiance et de véritable partenariat s'est établie entre les parties. La conduite des travaux de vérification s'est faite harmonieusement avec les opérations en cours et n'a pas nui au déroulement des activités du secteur. Le climat de partenariat, constamment maintenu avec les gestionnaires, a contribué pour beaucoup au facteur de succès de cette vérification.

Les résultats et impact

Résultats et impact

Identifier les principaux risques et contrôles opérationnels, relever les forces, renforcer les mécanismes d'assurance qualité, favoriser la connaissance des profils de la clientèle, favoriser davantage le développement du profil de compétence recherché pour les employés par rapport aux tâches à réaliser et améliorer la reddition de comptes. Globalement, suite à nos recommandations et échanges avec les gestionnaires, les directions régionales ont élaboré des plans d'action pour être davantage en contrôle de leurs opérations et ainsi contribuer à l'atteinte des orientations stratégiques ministérielles les concernant.

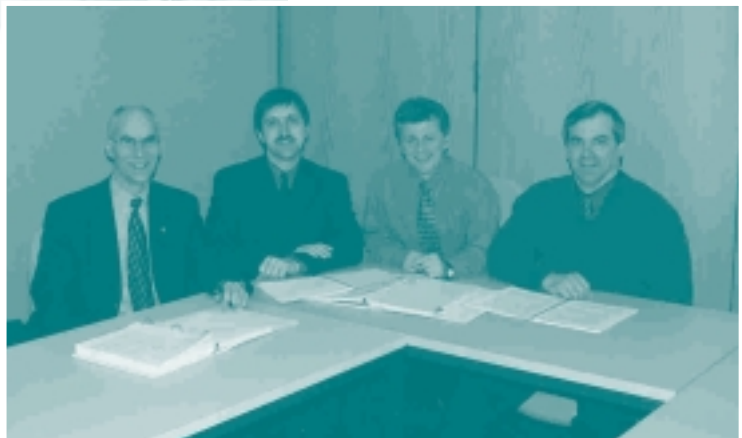
De plus, ces travaux ont permis de recueillir systématiquement l'évaluation et l'opinion du personnel sur le cadre de réalisation de leur travail et mettre en place un pont d'échange entre les gestionnaires et leur personnel, sur les résultats et les points d'amélioration. Quant à la haute direction, elle a bénéficié d'une opinion objective et indépendante sur l'efficacité des opérations et des pratiques. Finalement, nous sommes d'avis que la vérification interne a amené une valeur ajoutée dans la poursuite de l'amélioration des services du ministère du Revenu du Québec envers sa clientèle.

Le 23 mai 2003



*De gauche à droite :
Michel Petitclerc, vérificateur interne,
Carole Imbeault, directrice régionale
Montérégie et Pierre Gagné, chef du
service de la vérification interne*

*Dans l'ordre habituel :
Claude Gauthier, directeur de la
vérification interne et des enquêtes,
Michel Lepage, directeur régional
Bas-Laurent-Iles-de-la-Madeleine,
Pierre Gagné, chef du service de la
vérification interne et Mario Hébert,
vérificateur interne*



Pierre Gagné
Chef du service de la vérification interne
Ministère du Revenu

Claude Gauthier
Directeur de la vérification interne et des enquêtes
Ministère du Revenu

Assemblée plénière...

6 mars 2003



M. Benoit Poulin et Richard Moffet.

Un accueil chaleureux était réservé aux responsables de la vérification interne et leurs équipiers au Grand quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, à l'occasion de la 49^e assemblée plénière.

M. Benoit Poulin, inspecteur et directeur de l'audit et de l'évaluation, remettait aux personnes présentes une pochette dans laquelle on retrouvait quelques renseignements sur la Sûreté du Québec – Police nationale du Québec, sa déclaration de services à la clientèle et une épinglette arborant le logo de la Sûreté du Québec.

M. Benoit Poulin présente M. Florent Gagné, directeur général de la Sûreté du Québec.

L'allocution de M. Gagné portait sur le thème de *l'éthique des dirigeants et des gestionnaires de l'administration publique québécoise*, fondement d'une nouvelle culture managériale. Il a éclairé les participants sur les définitions des mots Droit, Déontologie, Discipline et Éthique « ce dernier concept, n'étant pas de nature normative, ne fait pas appel à des normes et à des règles, mais à des valeurs. »

Selon lui, la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics* a été le signe avant-coureur d'une culture managériale basée sur l'éthique. Cette allocution a permis de mieux comprendre les changements qui ont amené l'émergence de l'éthique comme valeur fondamentale de l'administration publique et la signification profonde de ce concept sur la révision de l'institution politico-administrative.



Marc Bégin
CRVI



Les gens échantent lors du repas du midi.

Dîner-conférence

La gouvernance dans les organisations

Une application concrète – Mouvement Desjardins

Le 2 avril 2003, le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) et l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec (IVIQ) tenaient leur dîner-conférence annuel où ils accueilleraient 133 personnes de divers secteurs d'activité.



Sur une note d'humour, M. Pascal Thibeault, membre du conseil d'administration de l'IVIQ, présente la conférencière.



À larges traits, la conférencière, M^{me} Pauline D'Amboise, secrétaire générale du Mouvement Desjardins, a porté à la connaissance des participants la mission et la vision stratégique de son organisation.

Par la suite, elle les a entretenus de la finalité de la gouvernance et des règles afférentes aux rôles et aux responsabilités des instances décisionnelles du Mouvement Desjardins ainsi que des diverses mesures mises en place pour assurer une prise de décision transparente et éclairée.

Elle a abordé également les notions d'éthique et de gestion des risques qui sont des préoccupations importantes chez Desjardins. Par ailleurs, elle a fait part du rôle joué par la vérification interne au sein de son organisation :

- évaluation de l'application de la politique sur la gouvernance ;
- examens indépendants des activités de la Fédération et des filiales (gestion des risques) ;
- participation à des comités directeurs de projets majeurs ;
- responsable fonctionnel de la commission Vérification et inspection.

La présentation de M^{me} D'Amboise est disponible sur le site Internet du CRVI [www.crvi.gouv.qc.ca], section membres « Conférences ».



Table d'honneur

Colloque



Le vendredi 2 mai 2003, près de 75 praticiens en vérification interne se sont rendus à l'Hôtel Radisson Québec pour participer à un colloque portant sur les **compétences, normes et meilleures pratiques en vérification interne**. Organisée conjointement par l'Institut des vérificateurs internes - section de Québec (IVIQ) et le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI), cette journée était animée par des personnes - ressources ayant une bonne expertise dans le secteur de la vérification interne.

M. Marc Laurin, animateur du colloque est directeur de la vérification interne au ministère des Ressources naturelles et vice-président du CRVI¹.

¹ Depuis le 10 juin 2003, M. Laurin est président du CRVI et l'appellation de son ministère est le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Les enjeux de la vérification interne

M. Jacques Dumas, directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail, a « mis la table » pour les experts. À cet effet, il a proposé des avenues de réflexion ayant trait à la pression mondiale exercée sur la vérification interne, le rôle de la vérification interne et la survie de la vérification interne. En employant des métaphores de bon goût, M. Dumas a rappelé l'essentiel d'un « repas bien servi » :

- les invités : gestionnaires, sous-ministres, dirigeants, présidents, clientèle externe, comité de vérification interne, etc.
- le menu : analyses de risques, missions de validation de rapports annuels, rapports de vérification, évaluation de programme, enquêtes administratives, aide conseil.
- les ustensiles : normes professionnelles, guides de référence, méthodes de travail, compétences professionnelles.



Pour que le tout soit une réussite, il invite deux chefs cuisiniers à dévoiler leur recette : Messieurs Jean Bédard et Éric Lavoie. Tout au long de cette préparation, les convives étaient invités à s'autoévaluer par le biais de votation électronique.

Colloque...

Cadre de référence des pratiques professionnelles de l'audit interne

Jean Bédard, Ph.D. CA

Professeur de vérification et
contrôle, Université Laval
(Faculté des sciences de l'Administration)

Membre du Comité international sur les
normes professionnelles – IIA



Des panélistes d'expérience étaient
invités afin de répondre à
certaines interrogations et témoigner
de leur expérience.



*De gauche à droite, Éric Lavoie, Jacques Dubois et
Claude Gauthier.*

Claude Gauthier

Directeur de la vérification interne et
des enquêtes
Ministère du Revenu du Québec

Jacques Dubois

Directeur de la vérification interne
Loto Québec



Les compétences en vérification interne

Éric Lavoie, CA, CIA, CCSA

Associé, Lemieux Nolet

Directeur de district de l'Institut des
vérificateurs internes - IIA

Membre du Comité
nord américain – IIA

Les organisateurs de ce colloque,
M^{me} Mishèle Bérubé (CRVI) et
M. Pierre Gagné (IVIQ), souhaitent
que personne ne soit restée sur
son appétit !



Un auditoire bien attentif.

50^e assemblée plénière

10 juin 2003



Le 26 octobre 1989 avait lieu la première assemblée régulière du CRVI sous la présidence de M^{me} Francine Martel-Vaillancourt, actuelle présidente et directrice générale à la Commission des normes du travail.

Quelle belle occasion pour faire le lancement de la troisième édition des Grands Prix du CRVI qui se tiendra au printemps 2004 ! Ce « concours » vise à faire reconnaître, tant dans le milieu de la profession que dans l'administration publique en général, les travaux méritoires en vérification interne.



C'est à l'issue de la 50^e assemblée plénière et de l'assemblée générale annuelle que M. Paul-Henri Matte, président du comité organisateur, a présenté les personnes qui se jointes à lui afin d'organiser cet événement. De plus, il a fait part des objectifs qu'ils se sont donnés dans le but d'en assurer le succès :

- que chaque unité de vérification interne présente un projet ;
- que la remise des Grands Prix soit intégrée à un colloque avec des conférenciers de « calibre » international ;
- que l'événement soit davantage médiatisé ;
- que l'assistance, à la remise des Grands Prix, soit au minimum de 200 personnes.

Le comité organisateur, une équipe dynamique fin prête à réaliser un grand projet.

Michel Paré (vice-présidence commandites et programmation), Jacques Dumas (vice-présidence aspect social), Geneviève Rompré (vice-présidence aspect social), Édouard Lavoie (vice-présidence concours), André Gervais (vice-présidence aspect social), Mishèle Bérubé (vice-présidence concours et programmation), Marc Bergeron (secrétaire), Paul-Henri Matte (président) et Jacques Ouimet (vice-présidence concours). M. Marc Bégin (vice-présidence logistique, inscription et trésorerie) est absent sur la photo.



Présentations – Gouverne et audit des ressources informationnelles (RI)

Présentations



Gouvernance et capacité organisationnelle

M. Yvan Lauzon, MBA, coordonnateur

Gestion des ressources informationnelles et Administration électronique

Secrétariat du Conseil du trésor



Partenariat entre le responsable de la sécurité de l'information numérique et la Direction de la vérification interne

M. Claude Taillon

Direction des services informatiques

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs



Service, formation et partage

M. Michel Lambert, responsable de la vérification interne à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et président de l'Association des professionnels de la vérification et du contrôle des systèmes d'information (APVCSI).



La sécurité de l'information et des échanges électroniques dans l'administration québécoise – Sécurité et vérification interne, un partenariat gagnant

M^{me} Louise Thiboutot

Sous-secrétariat à l'inforoute gouvernementale et aux ressources informationnelles

Élaboration du plan stratégique triennal du CRVI

La planification stratégique triennale du CRVI pour la période 2003-2006 est en voie d'élaboration. Dans le cadre de ce processus, deux groupes de discussion (focus group) ont été organisés. Ces rencontres d'une demi-journée ont eu lieu à Montréal le 30 avril 2003 et à Québec le 2 mai 2003.

Le but de ces échanges d'idées entre les responsables de la vérification interne présents était de mettre en lumière les principales problématiques qui toucheront la fonction vérification interne, les enjeux pour les trois prochaines années et les orientations à retenir dans cette optique.



Une rencontre à Montréal...



... et une rencontre à Québec.

CGA d'un jour

M. Jacques Ouimet, directeur de la vérification interne au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, recevait M^{me} Manon Ferland, gagnante du concours CGA d'un jour. À cet égard, il l'accueillait, le 20 mars 2003, à sa direction. À l'intérieur du programme des activités qui étaient réservées à la gagnante, on retrouvait un exposé sur le mandat et le fonctionnement du CRVI.

C'est donc avec plaisir que la directrice exécutive et le directeur adjoint du CRVI ont rencontré, à leur place d'affaires, M^{me} Ferland accompagnée de M. Ouimet. Lors de cette rencontre, ils ont fait un tour d'horizon de la mission confiée au CRVI de même que son organisation. Ils ont informé M^{me} Ferland des principaux objectifs visés par la *Loi sur l'administration publique*, laquelle accorde une place à la vérification interne. De plus, ils ont fait part de la place grandissante pour la « relève » en vérification interne.



Dans l'ordre habituel : Marc Bégin, Mishèle Bérubé, Manon Ferland et Jacques Ouimet.



Les finalistes dans la catégorie Leadership en compagnie des partenaires ainsi que du président du Forum des jeunes et de la présidente d'honneur M^{me} Nathalie Tremblay, Contrôleur des finances.

Forum des jeunes Prix reconnaissance

M. Paul-Henri Matte, président du CRVI, avait le privilège d'assister à la remise des premiers Prix reconnaissance organisée par le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise. Vous trouverez les détails de ces prix à l'adresse suivante :

www.forumjeunes.gouv.qc.ca/visages/Remise_Prix_Reconnaissance.html

ADDENDA

À la page 11 du bulletin PARTENAIRES, mars 2003, volume 9, no. 1, on aurait dû lire : M. Gilles Huard, C.A. consultant au lieu de M. André Huard. Toutes nos excuses !

Depuis la dernière publication de ce bulletin (mars 2003), le CRVI a accueilli de nouvelles organisations et des municipalités ont été invitées à rejoindre les rangs du CRVI. Nous leur souhaitons la bienvenue !

ORGANISATIONS

Régie de l'assurance maladie du Québec

Hydro-Québec

MUNICIPALITÉS

Ville de Sherbrooke

Ville de Saguenay

Ville de Laval

Ville de Trois-Rivières

REPRÉSENTANTS

M. Normand Ouellet

M. Serge Vaillancourt

REPRÉSENTANTS

M. François Gagnon

M. Alain Girard

M^{me} Martine Lachambre

M. Jean-Yves Martin

Bon succès Lucie !

Nous profitons de cette publication pour remercier M^{me} Lucie Roy qui a occupé le poste de directrice de la vérification interne au Secrétariat du Conseil du trésor du 9 avril 2001 au 28 avril 2003. M^{me} Roy a été impliquée dans de nombreux dossiers qui ont permis de faire avancer la fonction vérification interne. Elle occupe le poste de directrice de la Direction de la planification stratégique et reddition de comptes, depuis le 28 avril 2003, au bureau du Vérificateur général.



CA Émérite 2003

L'an dernier, M. Benoît Boivin, directeur de la vérification interne et de l'évaluation de programme au ministère de l'Environnement, recevait la distinction de FCA de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Les Comptables agréés de Québec – Chaudière Appalaches lui décernaient, le jeudi 22 mai 2003, le titre de « CA Émérite 2003 ».

Ces reconnaissances lui sont témoignées pour son engagement exceptionnel et son expertise en matière de gestion et de vérification des questions relatives à l'environnement et au développement durable. Les membres du CRVI étaient conviés à un souper prévu à cette occasion au Manoir Montmorency. Toutes nos félicitations à M. Boivin !

Passer un bel été et de bonnes vacances !

Partenaires

Volume 9 - numéro 2

Éditeur

Mishèle Bérubé

Adjointe à l'édition

Céline Michaud

ISSN : 1192-0614

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Comité des responsables de la vérification interne

888, rue Saint-Jean, bureau 402

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 646-3169

Télécopieur : (418) 644-5281

Courriel : crvi@crvi.gouv.qc.ca

Internet :

<http://www.crvi.gouv.qc.ca>

